

États-Unis : est-ce le bon moment pour entreprendre sur place ?

Entre la pandémie - qui a conduit à la fermeture des frontières - et la politique de Donald Trump, de nombreuses entreprises françaises ont dû ou préféré mettre en pause leur venue sur le sol américain. Mais l'arrivée de Joe Biden au pouvoir laisse espérer de nouvelles opportunités pour les entrepreneuses et entrepreneurs de l'Hexagone. Laurence Goleret-Ruiz, experte comptable et co-fondatrice du cabinet Orbiss, Inc à New York, revient sur la situation actuelle et ses évolutions possibles.

Temps de lecture : minute

21 avril 2021

Observez-vous une réelle différence d'intérêt pour les États-Unis entre l'époque Trump et l'élection de Joe Biden ?

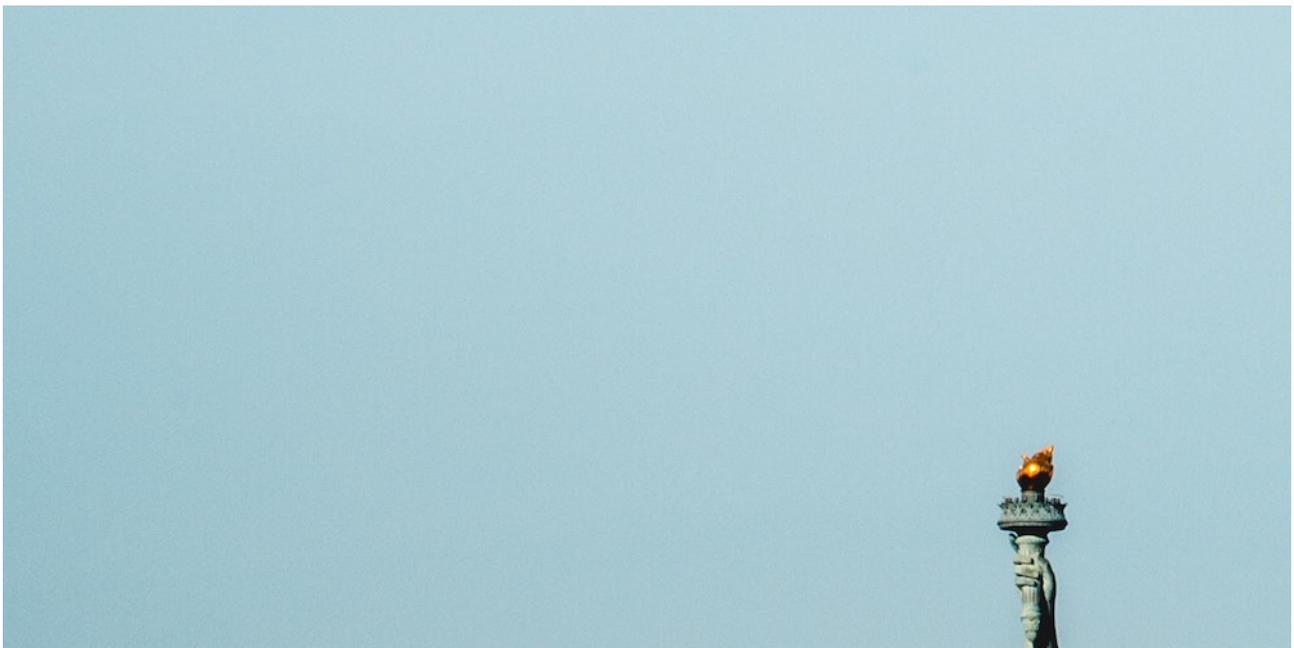
Oui, on sent clairement qu'il y a un nouvel attrait envers les États-Unis. De nombreux entrepreneurs attendaient de voir l'issue des élections américaines et l'arrivée de Joe Biden a clairement levé des freins et des angoisses. Son arrivée est porteuse d'espoir pour le pays mais aussi pour les entreprises françaises. Mais il faut être prudent car, il n'a opéré aucun changement particulier pour le moment.

Le plan de relance de 2000 milliards de dollars devrait vraiment faire repartir l'économie américaine, 50% de la population new-yorkaise est déjà vaccinée, environ 30% des habitants du pays et Forbes annonce une

réouverture du pays en mai, ce sont de bons indicateurs. On a le sentiment que les problèmes sont gérés, les informations données sont précises. Tout cela est plutôt encourageant.

Les entrepreneurs français se sont-ils tournés vers d'autres pays en attendant des vents plus favorables pour se lancer sur le sol Américain ?

Je crois que les entrepreneurs ont préféré attendre ou choisir une autre stratégie pour se lancer. Dès le début de la pandémie, de nombreux salariés américains se sont retrouvés au chômage alors qu'avant le pays connaissait quasiment le plein emploi. Finalement, cette situation s'est révélée une opportunité pour certains entrepreneurs français qui ont pu embaucher ces personnes - un cadre, un CEO - plus facilement qu'avant où ils devaient les débaucher - à un tarif parfois plus avantageux. C'est par leur biais qu'ils ont commencé à se développer à distance. D'autres entreprises ont même monté des équipes qu'elles gèrent à distance.



À lire aussi

[Vous voulez vous expatrier aux États-Unis ? Trois questions](#)

fiscales à vous poser

Mais certains entrepreneurs ont préféré geler leurs démarches en attendant de meilleures conditions et on les voit revenir depuis le mois de janvier.

Sur quels points en particulier peut-on attendre le président américain ?

Aucune décision réelle n'a encore été prise. Joe Biden s'est surtout prononcé sur l'immigration illégale mais pas encore sur l'immigration légale. Nous avons réellement espoir qu'il prenne des décisions favorables aux entreprises car, actuellement, obtenir un visa de travail est toujours très compliqué. Avant la crise et suite à un différend diplomatique avec Emmanuel Macron, Donald Trump a décidé de réduire la durée des visas E2 - le plus utilisé par les entrepreneurs - de 5 ans à 25 mois. Or, 25 mois pour investir aux États-Unis, ce n'est clairement pas assez. Dès son arrivée sur le sol américain, il faut recommander des démarches. Il est essentiel qu'on revienne à une durée de 5 ans.

Il faut aussi savoir, qu'actuellement, obtenir un rendez-vous avec l'ambassade américaine prend environ 270 jours, ce qui freine clairement les candidats. Mais je pense que le gouvernement Biden va s'attaquer à cette question.

Concrètement, le plan de relance est-il de bon augure pour les entrepreneurs et entrepreneuses de l'Hexagone ?

Le plan de Relance de 2000 milliards de dollars a vraiment pour but de refaire partir l'économie américaine et il est possible que, pour répondre à un besoin de main d'oeuvre, Joe Biden prenne des directives sur l'immigration de travailleurs mais rien est encore fait. Une hausse

concernant l'impôt sur les sociétés est prévue - de 21 à 28% - mais la majorité des sociétés américaines l'acceptent.



À lire aussi

Comment budgétiser son expansion à l'international

Ce plan prévoit des investissements pour la création d'autoroutes, de ports, de réseaux de communication, l'accélération dans la R&D...Les marchés seront essentiellement publics et donc destinés à faire vivre l'économie américaine. Mais les sociétés américaines n'auront pas la capacité de tout faire. Elles vont devoir faire appel à des fournisseurs et d'autres entreprises. C'est là que se situe l'opportunité pour les Français qui pourront récupérer une partie de la sous-traitance. Seules les grandes sociétés pourront directement accéder au marché public américain. Les secteurs les plus demandeurs seront la transition écologique et la R&D.

